

FORMULAIRE à annexer au PROGRAMME des formations soumises  
pour l'agrément dans le cadre du congé éducation payé par la  
Commission paritaire pour le secteur constructions métallique,  
mécanique et électrique (CP 111)

Attention : la demande doit toujours être introduite avant le début de la formation et communiquée par courrier postal ou par courriel au Président de la CP

SPF Emploi  
Président de la commission paritaire CP 111  
Rue Ernest Blerot, 1  
BRUXELLES  
Adresse email : cep@emploi.belgique.be

C'est l'opérateur de formation qui introduit la demande d'agrément. Pour les formations organisées par des entreprises ayant un centre de formation interne avec un formateur interne à l'entreprise, l'opérateur est l'entreprise

Attention : l'apprentissage sur le tas, sur poste de travail (en production) ou en doublure/avec tuteur n'est pas éligible.

Si vous êtes un :

- a) un centre de formation géré paritairement : complétez la fiche A
- b) un centre de formation géré par des opérateurs publics : complétez la fiche B
- c) un centre de formation privé, externe à l'entreprise : complétez la fiche C
- d) un centre de formation interne à l'entreprise, avec un savoir-faire unique ou concernant des évolutions technologiques pour lesquelles les opérateurs de formation précités ne proposent pas d'offre : complétez la fiche D

FICHE A : Centre de formation géré paritairement

Attention : l'apprentissage sur le tas, sur poste de travail (en production) ou endoublure/avec tuteur n'est pas éligible. La formation ne peut débuter avant la notification de l'agrément à l'opérateur

Organisation qui sollicite la reconnaissance

1. Dénomination :
  
2. Adresse :
  
3. Personne de contact (nom, numéro de téléphone, adresse électronique) :

Formation

1. Dénomination :
  
2. Nombre d'heures de contact de la formation (minimum 32h. par année scolaire) :
  
3. Durée de la formation (calendrier): du                    au
  
4. S'agit-il d'une prolongation (ininterrompue ou non) d'une formation déjà reconnue par cette commission paritaire :  
  
 Oui  
 Non
  
5. Durée souhaitée de l'agrément :  
  
     an(s)  
 à durée indéterminée

*Date, nom et signature du demandeur*

FICHE B : Centre de formation géré par des opérateurs public

Attention : l'apprentissage sur le tas, sur poste de travail (en production) ou en doublure/avec tuteur n'est pas éligible. La formation ne peut débuter avant la notification de l'agrément à l'opérateur

Organisation qui sollicite la reconnaissance

1. Dénomination :
  
2. Adresse :
  
3. Personne de contact (nom, numéro de téléphone, adresse électronique) :

Formation

1. Dénomination :
  
2. Nombre d'heures de contact de la formation (minimum 32h. par année scolaire) :
  
3. Durée de la formation : du                      au
  
4. S'agit-il d'une prolongation (ininterrompue ou non) d'une formation déjà reconnue par cette commission paritaire :  
  
 Oui  
 Non
  
5. Durée souhaitée de l'agrément :  
  
     an(s)  
 à durée indéterminée

*Date, nom et signature du demandeur*

## FICHE C : centre de formation privé, externe à l'entreprise

Attention : l'apprentissage sur le tas, sur poste de travail (en production) ou en doublure/avec tuteur n'est pas éligible. La formation ne peut débuter avant la notification de l'agrément à l'opérateur

### Organisateur

1. Dénomination :
  
2. Adresse :
  
3. Personne de contact (nom, numéro de téléphone, adresse électronique) :

### Formation

1. Dénomination de la formation :
  
2. Nombre d'heures de contact de la formation (minimum 32 heures par année scolaire) :
  
3. Durée de la formation : du                      au
  
4. S'agit-il d'une prolongation (ininterrompue ou non) d'une formation déjà reconnue par la Commission Paritaire 111 :  
  
 Oui  
 Non
  
5. Joindre les annexes suivantes :
  - 1) Liste des formateurs salariés ou vacataires du centre de formation privé ainsi qu'un descriptif succinct de leur expérience technique et pédagogique (CV)
  - 2) Description des infrastructures et équipements dont le centre dispose pour la formation visée (espace adéquat dédié à la formation, etc.)
  - 3) Description de la méthodologie et la pédagogie utilisées
  - 4) Démontrer la visibilité de l'offre de formation envers le public visé
  - 5) Rapport de visite de l'IFPM-ouvriers
  - 6) Accessoirement, prouver tout agrément selon une norme de type Q4, ISO formation, etc.
  - 7) En cas de demande de renouvellement, joindre le rapport d'évaluation annuel.
  
6. Durée souhaitée de l'agrément :  
  
     an(s)  
 à durée indéterminée

*Date, nom et signature du demandeur*

FICHE D : centre de formation interne, avec un savoir-faire unique ou concernant des évolutions technologiques pour lesquelles les opérateurs de formation précités ne proposent pas d'offre

Attention : l'apprentissage sur le tas, sur poste de travail (en production) ou en doublure/avec tuteur n'est pas éligible. La formation ne peut débuter avant la notification de l'agrément à l'opérateur

#### Organisateur

1. Dénomination :
2. Adresse :
3. Personne de contact (nom, numéro de téléphone, adresse électronique) :

#### Formation

1. Dénomination spécifique de la formation :
2. Nombre d'heures de contact de la formation (minimum 32 heures par année scolaire) :

Nombre d'heures de contact de la formation	Heures de formation pratique/stages.... (à préciser)	
	Heures	Précisions

3. Durée de la formation : du                      au
4. S'agit-il d'une prolongation (ininterrompue ou non) d'une formation déjà reconnue par la Commission Paritaire 111 :  
 Oui  
 Non

5. Joindre les annexes suivantes :

- 1) Description de l'infrastructure et de l'équipement (espace adéquat dédié à la formation)
- 2) Liste des formateurs salariés de l'entreprise disposant de l'expertise technique et pédagogique (CV) pour la formation visée
- 3) Documentation de l'objectif, du programme détaillé, de la méthodologie d'apprentissage, du contenu
- 4) Rapport de visite de l'IFPM-ouvriers
- 5) Fournir un modèle d'attestation de participation à la formation (comprenant au minimum le titre de la formation, sa durée, ses dates de début et de fin, la mention de formation interne à l'entreprise...) à remettre à l'ouvrier formé
- 6) En cas de demande de renouvellement, joindre le rapport annuel d'évaluation.

Durée souhaitée de l'agrément :

- an(s)
- à durée indéterminée

*Date, nom et signature du demandeur*